

ABONNEMENT

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 MAI

## INCENDIE DE L'OPÉRA-COMIQUE

Le théâtre de l'Opéra-Comique n'est plus qu'un monceau de décombres.

C'est à neuf heures moins dix, mercredi soir, que le premier signal a été donné, quelques minutes après la fin de l'entr'acte qui suivait le *Chalet*. On venait de commencer la représentation de *Mignon* devant une salle comble.

Tout à coup, pendant la danse des Bohémiennes, des petites flammèches tombèrent sur le devant de la scène ; on ne s'en effraya pas, on crut tout d'abord que cette poussière lumineuse provenait des charbons de lampes électriques.

Cependant, comme cette pluie de flammèches continuait, quelques personnes se levaient dans la salle : M. Taskin, qui était en scène, leur cria :

« Ce n'est rien ! Il n'y a rien ! restez tranquilles ! »

Et tous les acteurs répétèrent au public : « Ce n'est rien ! N'ayez pas peur. Ne bougez pas ! »

C'était la dernière herse qui prenait feu et qui enflammait un décor au contact du gaz.

C'est grâce au merveilleux sang-froid des artistes, que la plupart du public, très rassuré, put évacuer assez tranquillement la salle. On sortit, n'oubliant même pas les paletots et les parapluies du vestiaire.

Cependant, quelques femmes s'effrayèrent ; dans la baignoire n° 8, une dame criait, appelait au secours et avait enfoncé avec sa tête le petit vasistas qui se trouvait dans la porte, obliquant, dans la panique, d'ouvrir tout simplement cette porte de la baignoire.

Les artistes avaient rassuré le public, avons-nous dit ; mais quand ils virent les flammes gagner toute la scène et envahir les arbres des décors, ils cherchèrent à fuir, et comme les sorties qui leur sont affectées sont absolument impraticables, les vitres furent défoncées et on entendit partir de toutes les fenêtres des appels et des cris désespérés. C'était le public des galeries supérieures, le personnel des figurants, etc., qui cherchaient à fuir.

Un figurant saute par une fenêtre du premier étage, rue Favart, sur la marquise qui s'effondre avec un bruit effroyable : il meurt sur le coup.

En un clin d'œil, les promeneurs du boulevard et les passants des rues Favart et Marivaux sont attroupés ; tous les pompiers du poste de la rue Drouot, tous les gardiens de la paix de l'arrondissement furent sur pied et se massèrent sur le boulevard des Italiens et sur la place Favart, en attendant des ordres ; tous les postes des pompes à vapeur sont appelés, le préfet de police et M. Caubet informés de la catastrophe.

M. Caubet arrive le premier sur les lieux. Neuf heures dix. — M. Carvalho arrive au théâtre. On lui a téléphoné chez lui la nouvelle de l'incendie. Il accourt en larmes et veut aider à sauver son personnel. Il entre dans la salle.

Mais l'incendie a fait des progrès effrayants. De la scène, il s'est développé en éventail et a gagné les galeries supérieures

où 150 à 200 personnes se trouvent encore criantes et affolées. Une bousculade horrible se produit à toutes les issues, les couloirs ne sont éclairés que par les flammes : le gaz est éteint et tous les compteurs sont fermés pour éviter l'explosion.

La scène est envahie par une fumée noire et dense, on ne peut rien distinguer en bas, mais tout le haut est éclairé comme par d'immenses feux-follets.

Un pompier tombe presque asphyxié dans les bras de ses camarades ; on l'emporte dans la rue.

Neuf heures vingt. — Comme toujours, les pompiers sont merveilleux de courage, et le danger augmentant à chaque instant les rend encore plus audacieux. Mais le service des pompes est horriblement défectueux. L'Opéra-Comique brûle depuis quarante minutes, et il n'y a pas encore une seule pompe !

Neuf heures quarante. — Une pompe à vapeur est mise en batterie sur le boulevard des Italiens ; une foule énorme, que l'on peut évaluer à plus de six mille personnes, est massée sur le trottoir des boulevards ; la police a peine à les contenir devant le passage de l'ancien Opéra.

On rappelle, malgré soi, le désastre qui a désolé déjà ce quartier en 1873, le soir où l'Opéra fut brûlé la veille de la centième de *Hamlet*. L'incendie était moins effroyable en 1873, puisqu'il ne s'était déclaré qu'à minuit et demi : la salle était déserte et il n'y avait pas eu de représentation.

Toutes les maisons du boulevard portant les numéros pairs sont éclairées par les flammes qui s'élèvent en colonnes brûlantes. La chaleur est telle qu'à vingt mètres on a peine à en supporter même la vue : les flammes et la pluie de feu jaillissent pour retomber en gerbes sur les maisons voisines comprises entre la rue de Richelieu et la rue de Grammont.

Le préfet de police arrive à l'instant, accompagné de M. Lépine. Il demande où en sont les secours ; on lui répond que, jusqu'à présent, on est certain que le public de l'orchestre, du parterre, des baignoires, des premières loges, deuxième et troisième loges est sauvé. Mais on ignore encore si, dans les quatrième galeries, un assez grand nombre de spectateurs n'ont pas été surpris par la fumée trop brusquement pour pouvoir s'enfuir.

La coupole est tout entière en feu : les écroulements se font entendre à l'intérieur, et soulèvent à chaque instant des tourbillons de flammèches : des pièces d'artifice disposées dans les combles du théâtre s'enflamment et pétillent, jetant des lueurs bleues et vertes au milieu de cet immense embrasement rouge.

Onze heures. — La coupole s'affondre en produisant un bruit énorme : une poussière brûlante se répand sur le boulevard ; la foule se recule subitement ; on craint la chute des quatre murs qui soutiennent l'Opéra-Comique. Le n° 44 du boulevard n'est pas encore atteint par les flammes : la toiture seule est en feu.

Un officier de pompiers veut rassurer les habitants de cet immeuble. Il leur déclare que la mur qui les sépare du théâtre a 4 m 50 d'épaisseur et suffit à les préserver. Mais la panique n'est pas moins grande. Les locataires sauvent leurs objets les plus précieux.

Nous lisons dans *Paris* les détails suivants :

A la vue du feu, la terreur est à son com-

ble, le public est debout, forçant les portes, s'écrasant aux sorties qui donnent dans les couloirs.

Tout le monde a voulu sortir à la fois.

L'écrasement a été tel que, à la première minute, les portes, s'ouvrant à l'intérieur, n'ont pu manœuvrer.

On les a enfoncées à grand fracas, faute de place pour les tirer à soi.

Un concert diabolique de cris et de sanglots a envoyé au dehors un bruit confus, terrifiant, lugubre.

Les couloirs, déjà pleins d'une fumée acre, de jurons d'hommes et de plaintes de femmes, se dégorgent difficilement.

Enfin, le flot humain roule sous le péristyle. On s'appelle, on se cherche sur la place.

Même sur la voie publique, on se renverse les uns sur les autres. La bousculade se continue.

Il est effrayant de songer aux malheureux écrasés dans cette bagarre, aux pauvres femmes auxquelles la faiblesse de leurs bras ne permet pas de lutter et qui sont demeurées brisées, écrasées, étouffées dans un coin du théâtre, abandonnées aux flammes dont elles n'ont pas tardé à être la proie.

Tout d'abord, les gens occupant les places du bas ont pu se sauver assez facilement, mais le flot des spectateurs des petites places ne tarde pas à envahir toutes les sorties. Les occupants des premières loges, des secondes loges et des fauteuils de balcon, qui n'avaient pu se frayer un passage à la première alerte, se trouvèrent bloqués.

Le spectacle est épouvantable ; rien ne saurait dépeindre l'effrayante impression produite au milieu d'une fumée intense et asphyxiante, par cette scène tragique où les cris des femmes, les appels désespérés des maris et des enfants se confondaient dans un horrible tumulte. La salle était éclairée par intermittence, par de longues traînées de flammes crépitantes donnant l'illusion d'un gigantesque feu d'artifice. Tout à coup des craquements sinistres se font entendre, l'effondrement commence.

SCÈNES DÉCHIRANTES

Les scènes les plus navrantes se produisent, des cris déchirants fendent l'air. On ne peut se faire une idée des appels navrants qu'on entendait dans le haut du théâtre.

Plusieurs spectateurs, dans l'affolement, au lieu d'attendre de pouvoir descendre par les escaliers, avaient tâché de gagner les toits.

Deux femmes, sur les corniches à l'extérieur, avaient complètement perdu la tête.

On leur montra des échelles de sauvetage : heureusement elles purent entendre, firent tout le tour du théâtre à l'extérieur et elles purent être descendues par les échelles de la rue Favart.

Plus loin, une autre scène émouvante se passe sur le toit de la maison donnant sur le boulevard des Italiens. Une vieille femme habitant cette maison, devenue presque folle de terreur, était montée sur le toit et a essayé de se précipiter dans le vide. Quatre pompiers, qui étaient là, l'en ont empêchée en la saisissant ; alors elle a été prise d'une attaque d'épilepsie.

Au même instant, M. Fromentin, machiniste, paraît à une fenêtre du quatrième étage. « Approchez l'échelle », cria-t-il aux pompiers.

Pendant que ceux-ci se disposaient à approcher l'échelle, Fromentin, asphyxié par la fumée, tombe lourdement dans la rue. On le transporte dans le corridor du café

Anglais ; mais quelques instants après il expirait.

Cinq minutes plus tard, une femme, folle de terreur, se précipite du faite du théâtre, à la hauteur du sixième étage, traverse la marquise et vient s'abîmer sur le trottoir.

Une jeune figurante, qui s'était précipitée d'une fenêtre du côté de la rue Marivaux, a été retenue par sa robe et a pu être sauvée.

Une femme, saisie de frayeur, s'était réfugiée sur les toits, où elle avait été prise d'une crise de nerfs. Les pompiers durent la ligoter pour pouvoir la descendre.

Un lieutenant de sapeurs-pompiers, en portant secours à une personne, est tombé d'une hauteur de dix mètres, dans les bras de ses soldats. Il ne s'est fait aucun mal.

La situation de ces malheureux est épouvantable. Un témoin oculaire qui a pu s'échapper, dit :

« Je franchis la porte ; dans le corridor c'était une bousculade épouvantable, on se pressait, on se poussait.

» Rien n'était plus effrayant que la vue de ces femmes, de ces jeunes filles, les cheveux dénoués, la figure bouleversée, hurlant de frayeur, appelant : « Mon père ! ma mère ! »

» Des hommes affolés cherchaient leurs femmes ; les uns voulaient remonter pour les sauver, mais le flot les repoussait brutalement.

» Quand j'arrivai à l'escalier, cela devint inénarrable, des grappes de spectateurs passaient par dessus les têtes de ceux qui descendaient et se trouvaient au-dessous d'eux.

» On tombait, on se relevait, tout cela au milieu d'imprécations et de cris épouvantables à entendre.

» J'arrivai enfin, je ne sais trop comment, dans la rue Favart, et c'est alors que je fus encore témoin d'une scène poignante :

» Sur le balcon du premier étage, un grand nombre de spectateurs s'étaient groupés, poussant des cris d'effroi.

» Il y en avait aussi aux fenêtres des étages supérieurs.

» J'ai vu deux femmes se précipiter et venir s'aplatir sur le pavé, après avoir crevé la marquise en verre.

» Une troisième a sauté plus loin.

» On les a ramassées toutes les trois mortes ! »

A dix heures et demie, au coin de la rue Marivaux et du boulevard, un spectateur des quatrième racontait que, dès le commencement de l'incendie, il a essayé de se sauver. Bientôt suffoqué il est tombé et n'a pu, dit-il, gagner l'escalier qu'en marchant sur des corps.

Trois heures du matin. — On est maître du feu, mais l'incendie est toujours très intense et le bâtiment s'effondre avec un bruit épouvantable.

Le colonel Coustou estime que l'on ne pourra pas commencer le déblaiement avant deux heures de l'après-midi.

On a constaté dix-neuf décès parmi lesquels : M<sup>me</sup> Varnout, femme du chef machiniste, qui lui-même est blessé très grièvement, M. Tierce, choriste, M. Paul, habitant, M. Givres, chef costumier.

On dit qu'un caporal pompier qui était monté sur le toit est tombé dans le foyer de l'incendie et qu'un autre sapeur est presque asphyxié.

Cinq heures. — Les fouilles se poursui-

vent depuis deux heures de l'après-midi, sans discontinuer, bien que les ruines fument encore.

A trois heures, le nombre des cadavres découverts était de 43, il est actuellement de soixante environ.

On a trouvé un groupe de dix-huit personnes, carbonisées, soudées pour ainsi dire les unes aux autres.

A quatre heures et demie, dans ce qui reste de l'une des premières loges, on a tiré une famille composée de sept personnes.

Au poste de la Bibliothèque nationale, tous les morts ont été enlevés et on n'en dépose plus.

Les victimes au fur et à mesure qu'on les découvre sont placées dans des fourgons des pompes funèbres et transportées à la mairie Drouet, où auront lieu les reconnaissances.

Parmi les derniers incidents qui sont signalés et que nous ne pouvons contrôler, du reste, figure celui-ci :

A dix heures du matin, au moment où l'on pénétrait dans la partie préservée du théâtre, sous le péristyle, un homme sortit d'un réduit où il s'était réfugié. Il était cravaté de blanc et en frac, miraculeusement préservé dans le désastre.

M<sup>me</sup> de Saint-Georges, qui figure parmi les morts, occupait une loge de secondes.

Au moment où l'incendie était signalé, loin de s'effrayer de la fuite générale, elle ferma la porte de sa loge, voulant laisser passer le premier flot. Malheureusement, quelques secondes après, le feu lui coupait toute retraite et son cadavre est l'un des plus défigurés qu'il nous ait été donné de voir.

M<sup>me</sup> Cavalier, l'une des premières victimes retrouvées, est une toute jeune femme récemment mariée. En l'absence de son mari et pour la première fois depuis quatre ans, elle avait consenti à aller au théâtre.

Elle a péri asphyxiée dans les escaliers en cherchant une issue.

Sept heures. — Plus de soixante cadavres ont été déjà trouvés et les recherches augmentent nécessairement le chiffre dans les tristes conditions que nous avons fait prévoir.

Les acteurs qui se trouvaient mercredi soir en scène nous ont fait le récit navrant de la scène de l'incendie.

Le feu a pris sur le côté droit de la scène, à l'un des montants et, avec la rapidité de l'éclair, par petites flammèches, a gagné le sommet de la scène et les décors.

Au dire de tous, l'incendie s'est communiqué avec une telle rapidité que le rideau de fer n'a pu être baissé. Il eût été même impossible de tenter de le manœuvrer.

A cette heure, le nombre des victimes dépassait 250, et on craint qu'il ne soit dépassé.

On lit dans la France :

« On assure qu'à la suite de la catastrophe de l'Opéra-Comique, l'administration va faire fermer d'office, pour y faire les aménagements que commande la sécurité du public et des artistes, les trois théâtres suivants : le Palais-Royal, l'Ambigu et les Folies-Dramatiques. »

## La crise ministérielle

Paris, 26 mai.

La crise n'a pas fait un pas en avant... au contraire, elle semble en avoir fait plusieurs en arrière. On ne sait plus à quelle solution croire. Dans les couloirs de la Chambre, on raconte que M. de Freycinet, ne se sentant pas l'énergie de se débarrasser de M. Boulanger, est plus perplexé que jamais. L'inflexible M. Grévy, qui a peur pour sa peau, aurait, en effet, opposé un refus formel au maintien de M. Boulanger. Et alors revient sur l'eau l'éternelle combinaison Duclerc, dont le dévouement à son ami Grévy lui permet d'attendre patiemment le moment propice pour mettre en avant son opportune mais éphémère combinaison !

Cependant on affirme qu'une entente serait intervenue entre MM. Grévy et de Freycinet sur les bases suivantes :

1° Exclusion absolue de tous les membres du cabinet Goblet; 2° élimination de l'extrême-gauche de la combinaison future; 3° attribution de deux portefeuilles à la gauche radicale; 4° entrée aux affaires de M. Rouvier aux finances, Raynal à l'intérieur, et attribution à l'union des gauches des autres portefeuilles.

A l'heure actuelle donc, les négociations

n'ont pas encore abouti. Il serait puéril d'ajouter foi aux racontars des couloirs d'après lesquels M. de Freycinet tantôt aurait constitué son ministère, tantôt aurait décliné la mission pour céder la place à M. Duclerc. La comédie républicaine est dans toute sa beauté !

## CHRONIQUE GÉNÉRALE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance d'hier jeudi. — La séance est ouverte à deux heures sous la présidence de M. Floquet.

M. Achard dépose une proposition de loi de 200,000 fr. pour secours aux victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique.

La Chambre en demande lecture.

Il dépose ensuite une proposition tendant à la nomination d'une commission de douze membres pour examiner les mesures à prendre dans tous les théâtres. L'urgence est déclarée. La discussion immédiate est ouverte. Le crédit est voté par 527 voix contre 2.

M. Wilson a voté ostensiblement contre l'urgence et contre la discussion immédiate. Est-ce que M. Wilson commencerait à goûter maintenant les économies en faveur de ce Trésor si maltraité jusqu'ici et pourtant si généreux envers son beau-père? En tout cas, il serait triste que cette conversion inopinée de Monsieur Gendre débute aux dépens de malheureux infortunés.

La Chambre s'est ajournée, après un scrutin public, à samedi.

\*\*\*

Il y a quinze jours, dans la séance du 12 mai 1887, M. Steenackers, député, adressait à M. le ministre de l'instruction publique une question au sujet des dangers que pourrait courir le personnel de l'Opéra-Comique en cas d'incendie sur la scène.

M. Berthelot répondait que l'organisation défectueuse du second théâtre lyrique l'avait frappée et qu'effectivement l'incendie, inévitable à un moment donné, de l'Opéra-Comique, serait une catastrophe, s'il se produisait au cours d'une représentation.

Or ce terrible malheur s'est réalisé dans la nuit du 25 au 26. La salle Favart n'est plus qu'une ruine.

Les appréhensions de MM. Steenackers et Berthelot étaient donc pleinement justifiées. Mais alors quelle terrible responsabilité n'a pas assumée le gouvernement en ne prenant pas depuis longtemps des précautions que le ministre de l'instruction publique jugeait lui-même indispensables à la sécurité publique !

C'est grâce à une négligence et à une incurie coupables que des centaines de personnes ont péri dans ce sinistre, ou ont été grièvement blessées.

Le désordre administratif ne le cède en rien, on le voit, à l'anarchie gouvernementale.

\*\*\*

La Cour d'assises de la Seine a statué mardi sur les poursuites dirigées contre quelques articles répandus dans l'armée. L'un des auteurs des articles incriminés, le citoyen Odin, a revendiqué la pleine et entière responsabilité de ce qu'il avait écrit en invoquant le droit à l'insurrection qui ne saurait, a-t-il dit, être contesté et qui a été proclamé et appliqué par nos gouvernants actuels eux-mêmes.

La Cour d'assises a condamné les prévenus à trois mois de prison pour provocation à des militaires dans le but de les détourner de leurs devoirs.

Le citoyen Odin n'avait-il pas quelque raison en invoquant l'exemple des gouvernants actuels, et M. Boulanger n'est-il pas pour le moins aussi coupable que lui ?

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 mai.

Marché très ferme avec une légère amélioration sur les cours d'hier : 3 0/0, 81 10; 4 1/2 0/0, 108 40.

Peu de changements à signaler sur les obligations du Crédit foncier dont le marché reste toujours actif. Les titres des emprunts 1879, 1880 et 1885 sont les plus recherchés. Le 1<sup>er</sup> tirage des Bons de la Presse qui aura lieu le 15 juin comprend plus de 500 lots dont un de 100,000 francs.

La Société Générale garde une excellente attitude à 435. La fin de la crise politique qui règne depuis la semaine dernière doit être le signal d'une reprise dont cette institution sera une des premières à profiter.

La Banque d'Escompte est à 457.50. On constate d'excellents achats aux cours actuels.

La situation de la Compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie est des plus prospères. Un dividende de 40 francs nets par action a été voté à la dernière assemblée générale pour l'exercice 1886. Le système de l'assurance complémentaire créé par l'Urbaine mérite de fixer l'attention de tous ceux qui soutiennent leur famille avec le produit de leur travail.

Les Polices A B de l'Assurance financière fournissent un excellent placement pour les capitaux qui cherchent à rester en dehors des fluctuations auxquelles sont soumises les valeurs de spéculation.

L'action de Panama est ferme à 402. Les obligations nouvelles 6 0/0 de la Compagnie ont un marché très animé.

Les actions de nos chemins de fer sont bien tenues. Les obligations restent à leurs meilleurs cours.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

Le Conseil municipal de Saumur se réunira ce soir vendredi, à 7 heures 1/2, dans la salle ordinaire de ses séances.

Ordre du jour :

1° Rapport de la commission de l'endiguement du quartier des Ponts ;

2° Rapport de la commission du budget sur les comptes et budgets des collèges de garçons et de jeunes filles ;

3° Enquête sur l'établissement d'une école primaire de filles dans l'immeuble Bournillet, — avis du Conseil ;

4° Affaires diverses.

LE COURS DU BLÉ ET DE LA FARINE

M. le ministre de l'agriculture vient d'adresser aux préfets une circulaire contenant des instructions sur l'exécution des prescriptions de la loi du 30 mars dernier, portant modification du tarif des douanes.

Conformément à ces instructions, MM. les maires des communes dans lesquelles se tient un marché aux grains et aux farines, devront relever chaque mois, sur un état analogue au modèle qui leur sera transmis très prochainement, les prix moyens relatifs à chaque tenue de marché. Cet état devra parvenir à la préfecture dans les trois jours qui suivront le dernier marché du mois écoulé.

Les renseignements fournis seront reproduits par les soins du préfet sur un autre état qui sera adressé, pour être affiché, dans les communes chefs-lieux de canton et dans celles ayant plus de 4,500 habitants.

## COURSES DE VERRIE-SAUMUR

26 et 27 juin 1887

Premier jour, dimanche 26 juin.

Prix du Fagot (courses de haies — gentlemen), un Objet d'art au premier, et un panier de Champagne offert par MM. Girard et Bouvet au second, les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade, de 4 ans et au-dessus, domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course et n'ayant pas, en 1887, pris part à une course publique quelconque, montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné.

Prix du Château de Marson, course de haies handicap, pour les chevaux de l'École de cavalerie. Un Objet d'art d'une valeur de 500 fr., offert par M. Baillou de la Brosse, pour chevaux de l'École de cavalerie, montés par des officiers de l'École.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (cross-country steeple-chase handicap gentlemen), 2,500 fr. offerts par la Société des Steeple-Chases de France au premier, les entrées au second, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

Steeple-chase militaire (2<sup>e</sup> série). Un Objet d'art d'une valeur de 300 fr., pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remontes de l'État.

Prix du Cercle Saint-Hubert (grand steeple-chase — handicap), 4,500 fr. pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

Rallye-Paper : un Objet d'art au premier et un panier de Champagne carte d'or au second, pour MM. les élèves-officiers de grosse cavalerie (cuirassiers, dragons), montant leurs chevaux d'armes.

Deuxième jour, lundi 27 juin.

Cross-Country : un Objet d'art ajouté à

une poule de 50 fr. au premier et un panier de Champagne offert par MM. Girard et Bouvet au second, pour chevaux de chasse et de promenade de 4 ans et au-dessus, domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course et n'ayant pas, en 1887, pris part à une course publique quelconque, le Fagot excepté, montés par MM. les officiers-élèves.

Prix des Bruyères (courses de haies — handicap), 4,000 fr. offerts par le Cercle Saint-Hubert, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

Steeple-chase militaire (1<sup>re</sup> série). Un Objet d'art d'une valeur de 500 fr. offert par le Cercle Saint-Hubert, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes, soit des chevaux appartenant à des officiers en activité de service trois mois au moins avant l'époque de l'engagement, n'ayant jamais gagné une course publique à obstacle autre que les steeple-chases militaires.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France, steeple-chase (4<sup>e</sup> série), 2,600 fr. offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné une somme de 15,000 fr. en un ou plusieurs prix, ni deux prix de 4<sup>e</sup> série, ni un prix d'une série supérieure.

Prix de Consolation (steeple-chase), 4,000 francs offerts par le Cercle Saint-Hubert, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, le gagnant à réclamer pour 3,000 fr.; tout gagnant d'un prix pendant la réunion est exclus.

Rallye-Papier : un Objet d'art au premier et un panier de Champagne carte d'or au second, pour MM. les élèves-officiers de cavalerie légère, montant leurs chevaux d'armes.

Mardi 28 juin, tir aux pigeons.

THEATRE DE SAUMUR. — On annonce, pour dimanche prochain, une représentation du grand drame de Victor Hugo, *Hernani*.

Cette représentation sera donnée, dit-on, par une troupe composée d'artistes des principaux théâtres de Paris.

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Dimanche 29 mai, assemblée à Varrains; — fête et assemblée à Montreuil-Bellay.

Lundi de la Pentecôte, 30 mai : assemblée et fête du concours agricole aux Rosiers; — assemblée à Vernantes.

NANTES.

Les Fêtes du Festival

Dimanche 29 et lundi 30 mai 1887, grand concours musical d'orphéons, harmonies et fanfares.

Dimanche 29 mai (jour de la Pentecôte), à neuf heures du soir, nuit féerique au Jardin des Plantes. 80,000 lumières, feux oxydriques changeants, embrasement du jardin, volutes et portiques de feu.

Grand festival par 3,000 exécutants. Toutes les musiques ayant pris part au concours exécuteront les morceaux d'ensemble et divers morceaux couronnés.

A dix heures. — Récréation pyrotechnique, feux d'air et d'eau, canards, gerbes, plongeurs, tourbillons, etc.

A onze heures. — Feu d'artifice, tiré par E. Petit-Demaison, artificier de la ville de Nantes. Eruption volcanique, 3,000 détonations.

Prix d'entrée unique : un franc par personne. Chaises en location : vingt-cinq centimes.

Pour éviter l'encombrement, il ne sera pas fait de monnaie aux bureaux. On est instamment prié de se munir du prix exact de ses places.

Il sera délivré dans tous les principaux bureaux de tabac des cartes à l'avance moyennant un droit supplémentaire de dix centimes.

Les bureaux d'entrée et de perception sont établis boulevard Sébastopol et rue du Lycée.

Ouverture des bureaux à huit heures et demie. L'entrée de la rue d'Allonville est réservée aux sociétés musicales.

LA FLÈCHE.

M. de Lamandé, maire de La Flèche, a lu au Conseil municipal un exposé de la situation financière de la ville de La Flèche.

Cet exposé montre de quoi sont capables, comparativement aux républicains, des administrateurs conservateurs.

Voici le début de cet exposé :

« Messieurs, le mandat que vous m'aviez confié pour l'administration de la commune de La Flèche touché à son terme : le budget de 1888 est le dernier que j'aurai à vous soumettre.

« Je vous dois compte de l'état de nos finances de 1884 à 1888 ; vous y verrez les améliorations successives obtenues avec votre concours, qui ne m'a jamais manqué.

« Dans l'exposé que j'avais l'honneur de vous présenter en 1884, nous constatons un déficit de 48,438 fr., plus 5,000 fr. de moins-value sur l'octroi, ensemble 23,438 fr.

« Le projet du budget pour 1888, que je vous apporte, va se régler avec un excédent de 47,894 fr. 32, plus 2,650 fr. 42 de boni sur l'exercice 1887 : total 20,550 francs.

« Le commerce a donc aujourd'hui de bonnes finances qui lui permettent de continuer, sur une large échelle, ses améliorations urbaines et rurales ; puis ses ressources annuelles vont encore s'accroître ; pour 1889, de 7,835 fr. 49, par suite de l'extinction, en 1888, de l'emprunt contracté pour les travaux d'appropriation de l'hôpital.

« Je suis donc autorisé à vous dire que la situation financière est bonne ; que si, pour obtenir ce résultat, je n'ai créé aucune charge nouvelle, nos administrés doivent compter en être à l'abri pour l'avenir ; que tous les services sont largement dotés et assurés, et que vous pouvez sans crainte, comme je vous y invitais déjà l'année dernière, décider et mettre à l'étude d'importants travaux. »

#### LE CONDAMNÉ GUÉNAND

À la suite de la grâce qui lui a été accordée par M. Grévy, le condamné à mort, Guénand, a été conduit à Orléans, il y a quelques jours, pour procéder à l'enterrement des lettres de grâce.

Guénand est parti, mercredi soir, d'Orléans pour rentrer à Tours et a passé la nuit à Blois. Il en est reparti hier matin, par le train n° 4, qui rentre à Tours à 11 heures.

Après l'arrêt du train, on ouvrit la cellule où était enfermé le condamné ; on le trouva baignant dans son sang. Il s'était fait au-dessous de la gorge une blessure profonde à l'aide d'un couteau qu'il avait réussi, on ne sait comment, à se procurer.

Guénand a été conduit à l'hospice général dans un état très grave.

#### CHRONIQUE THÉÂTRALE

*Le Maître de Forges.* — *Les Noces d'un réserviste.*

Les critiques qui étudient le mouvement littéraire de notre époque, constatent avec plaisir que le naturalisme est en décadence au théâtre, tandis que l'idéalisme remonte à la surface et obtient de plus en plus les sympathies du public. L'école naturaliste avait proscrit l'idéal et s'attachait à nous montrer ce qu'il y a de plus bas, de plus répu-

gnant dans la nature humaine. Quelques écrivains, épris de l'idéal, ont cherché à réagir contre ces tendances malsaines, et le succès a couronné leurs efforts. Parmi ces derniers nous placerons M. Georges Ohnet, qui a vu au Gymnase les recettes du *Maître de Forges* dépasser un million de francs, lorsque le *Ventre de Paris* de Zola se traîne péniblement au Théâtre de Paris devant un public rare et indifférent. La réaction a été lente à se faire, mais espérons qu'elle sera complète.

*Le Maître de Forges* est une pièce conçue avec un art exquis et des moyens d'une extrême simplicité. L'auteur sait produire des effets indicibles par le simple choc des sentiments humains et arriver à l'émotion la plus poignante avec des situations naturelles et des scènes intimes qui semblent prises sur le vif. Aussi le *Maître de Forges*, drame de M. Ohnet, n'a-t-il pas eu moins de succès que le *Maître de Forges*, roman du même auteur.

Comme l'*Echo Saumurois* a déjà eu l'occasion d'analyser la pièce de M. Ohnet, représentée plusieurs fois sur notre scène, nous donnerons seulement notre appréciation sur la manière dont elle a été jouée par la troupe de M. Albert Chartier. Cette interprétation, devant une salle presque comble, a été remarquable, les artistes ont été vivement applaudis et ont obtenu plusieurs fois, au baisser du rideau, les honneurs du rappel.

M. Dermont, qui jouait le rôle de Derblay, a eu de l'énergie, de la passion, de la noblesse et, dans certaines scènes, une émotion communicative. — M. Perrier a donné au personnage peu sympathique du duc de Bligny un certain cachet de distinction qui tempérait tout ce qu'il y a d'odieux dans son égoïsme. — M. Chartier a rendu avec esprit la sottise et l'infatuation de Moulinet, l'ex-chocolatier millionnaire ; cet artiste a eu le talent de déridier la salle entière par ses saillies bouffonnes, son ambition grotesque et ses expressions triviales. — M. Perrichon, sous les traits de Bachelin, le notaire, a été plein de cette dignité et de cette condescendance qui conviennent à l'officier ministériel investi de la confiance de ses clients. — M. Person a prêté son naturel charmant et son esprit caustique au baron de Préfont, et l'amoureux Octave de Beaulieu a été dessiné avec sentiment par M. Morval.

M<sup>me</sup> Chatelain, dont la figure est distinguée et la taille bien prise, a rendu le rôle de Claire avec un grand art. Quelle fierté dans certaines scènes ; quelle douce émotion ailleurs, et quels accents passionnés dans le dernier acte ! Elle a arraché des larmes à toute la salle. — M<sup>me</sup> Gabrielle a montré toute sa perfidie doucereuse et ses séductions provocatrices dans le rôle d'Athénaïs Moulinet. — M<sup>me</sup> Michau, en baronne de Préfont, nous a charmés par son tact exquis et sa grâce naturelle. — M<sup>me</sup> Nevers, au talent souple, a été d'une grande sobriété de moyens dans le personnage de la marquise de Beaulieu qu'elle a représenté avec beaucoup d'aisance et de noblesse. — M<sup>me</sup> Jeanne a mis toute sa grâce et sa gentillesse dans le rôle charmant de Suzanne. Enfin, les autres rôles épisodiques ont été bien tenus et ont complété cet ensemble qui est parfait.

La soirée s'est terminée par *Les Noces d'un réserviste*. Nous n'aimons pas, surtout dans les circons-

tances présentes, à voir l'uniforme de l'armée sur les planches, lorsque ceux qui le portent prêtent à rire. L'armée est notre plus cher espoir, et nous la plaçons bien haut dans notre cœur. Emprisons-nous cependant de reconnaître que le vaudeville désopilant de MM. Chivot et Duru est sorti du Palais-Royal : c'est dire qu'il se passe dans le monde de la fantaisie. On assiste durant quatre actes aux scènes les plus piquantes, aux situations les plus risquées, aux quiproquos les plus comiques, et tout finit par s'arranger avec des mots au gros sel, au milieu de longs éclats de rire.

Ce vaudeville a été très bien joué par M. Perrichon qui est un Bouillancourt des plus cocasses, par M. Chartier qui est un sergent Grinchard très original, par M. Norval qui a de la verve dans le rôle d'Oscar Dutilleul, par M. Dermont qui est un capitaine plein de cranerie, par M<sup>me</sup> Chatelain qui est une Rozalba séduisante et spirituelle, par M<sup>me</sup> Michaut qui est une servante fûtée, et par M<sup>me</sup> Nevers qui a été une M<sup>me</sup> Bouillancourt d'un comique étourdissant. Enfin ces artistes ont été bien secondés par le reste de la troupe qui a mérité aussi une bonne part des bravos et des applaudissements.

La représentation donnée hier soir par M. Fosier a été charmante. Nous en rendrons compte dans un prochain numéro.

**Primeurs.** — On a mis en vente aujourd'hui, à l'ÉPICERIE CENTRALE, rue Saint-Jean, 28, — des *Pommes de terre nouvelles* à 0 fr. 25 c. le 1/2 kilo, provenant des terrains sablonneux de l'île de Noirmoutier.

**Le Jardin**, journal d'horticulture générale, publié par la maison Godefroy-Lebeuf, à Argenteuil (Seine-et-Oise), avec la collaboration de M. le marquis de Cherville, de M. Ch. de Franciosi, président de la Société d'horticulture du Nord ; de MM. Ch. Baltet, Bergman, Chatenay, Correvon, etc., etc.

Abonnements : Un an, 42 fr. ; six mois, 7 fr. Les abonnements sont reçus aux bureaux du journal.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 38, PARIS

**A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, ÉDITEURS**

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures,eaux-fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINO FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DE

ESCOMPTE au COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

#### BAINS DE MER

Pouliguen, Pornichet, Pornic et Saint-Brevin (Loire-Inférieure). Terrains à vendre par lots. — Châlets à vendre ou à louer. S'adresser à M. F. AUBRY, architecte-paysagiste, à Nantes, 2, rue de la Fosse.

**La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.**

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein Sénat : « A quoi bon les drogues ? n'avions-nous pas la délicieuse Farine de Santé

REVALESCIERE DU BARRY, qui guérit de tous les maux ? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses ; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres : ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre Professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant : « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE DU BARRY, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infail-

libles. » M. le curé Comparet dit : « Dieu soit béni ? La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit : « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et céphalgie chronique à la tête ; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande, par la Maison DU BARRY et C<sup>o</sup>, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25 ; 4 fr. ; 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., franco, contra mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes ; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès, aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôts dans cette ville : à Saumur, MM. Commo, 25, rue Saint-Jean ; Russon, épicier.

#### QUESTION D'HYGIÈNE

S'il appartient au médecin de guérir les maladies, le rôle de l'hygiéniste est de les prévenir en indiquant les moyens propres à se mettre à l'abri des miasmes contagieux.

Les causes de la contagion, ou mieux les véhicules des microbes, sont nombreux, mais le principal est assurément le linge contaminé des malades ou des personnes qui les soignent et les approchent ; aussi ne saurait-on apporter trop de soins au choix d'une substance qui puisse en même temps nettoyer et désinfecter le linge, résultat qui ne saurait être obtenu avec le savon ou les cristaux de soude. Seule la *Lessive-Iris*, dans la composition de laquelle il entre un puissant antiseptique, est capable de détruire les germes morbides.

On ne saurait trop, surtout en temps d'épidémie, recommander l'emploi de la *Lessive-Iris*, vendue partout 0,35 c. le paquet.

Exiger la véritable *Lessive-Iris*.

Eviter les contrefaçons

### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph<sup>o</sup>, 103, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>o</sup>

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### La Servante du Clos Cadet

Cette dernière parole décida la question.

— Reste donc, chère petite, reste avec nous, et que Dieu bénisse ton dévouement, répondit la maraîchère en la pressant sur son cœur, et à la grâce de Dieu !

— Adopté à l'unanimité, s'écria M. Louis Cadet, moitié pleurant, moitié riant.

Quant à Paul, il embrassa sa mère avec plus d'effusion que de coutume. Le soir, Marie, retirée dans un angle de la pauvre maison incendiée, couché sur des bottes de paille, — car le mobilier avait été en partie brûlé, — remercia Dieu de son sort, et s'endormit en rêvant qu'elle était la femme de Paul.

Cependant, les voisins aidant, et grâce à un emprunt, les Cadet faisaient relever leur maison, la guérison de Louis Cadet s'opérait, et quand vint le printemps, les plus gros embarras étaient sinon réparés, du moins adoucis. On s'était remis au travail avec plus d'ardeur que jamais. L'intimité était devenue plus grande avec la pauvreté, et l'amour des deux jeunes gens s'en était accru.

Mais Marie restait impénétrable, et Paul la respectait trop pour lui avouer ses sentiments. Cependant cette situation ne pouvait se prolonger, et, après des mois d'hésitation, encouragé par l'affection toujours croissante de sa mère pour la jeune fille, il se décida à parler.

M<sup>me</sup> Elise, si habile qu'elle fût, n'avait rien deviné, et le vieux maraîcher encore moins, mais ils se gardèrent bien de blâmer leur enfant.

— Tu as bien choisi, mon cher fils, dit M<sup>me</sup> Cadet. Je sais ce que vaut Marie. Par ses vertus, par son dévouement, elle est digne d'être de la famille ; mais, as-tu consulté ta raison ?... Que ferez-vous ?... Vous êtes pauvres tous les deux... les enfants viendront, et avec eux la gêne... Et d'ailleurs, l'aime-t-elle ?

— Je ne sais si elle m'aime, répondit-il, mais ce dont je suis certain, c'est que si je ne l'épouse pas, je serai malheureux... et je serai forcé de partir.

Il y avait tant de conviction, tant de sincérité dans ces paroles, que M<sup>me</sup> Elise fut convaincue.

Quant à son mari, il se voyait déjà grand-père.

— S'il en est ainsi, reprit la mère, allez-vous-en tous les deux... Je vais lui parler dès aujourd'hui.

Par un hasard dû à la disposition des lieux, Marie, placée dans une pièce contiguë à celle où se trouvaient ses maîtres, et malgré elle d'abord,

puis peut-être en écoutant un peu quand son nom prononcé par Paul avait frappé son oreille, avait tout entendu, et elle fut sur le point de s'écrier : Et moi aussi, je vous aime !

La raison et la pudeur l'arrêtèrent. Elle surprit les éloges que lui donnait la mère de Paul, mais elle entendit aussi ses sages observations.

— Elle a raison, se dit-elle... il serait malheureux. Et pourtant, je l'aime bien !... Mais qui sait, au surplus, s'il ne se repentirait pas un jour d'avoir épousé sa servante ?... Et ses amis, que diraient-ils ?... Merci, chère maîtresse ! continua-t-elle, en envoyant à M<sup>me</sup> Elise des baisers à travers la cloison ; merci, mon cher maître ! merci, mon Paul bien-aimé !... Dieu me donnera le courage de faire mon devoir...

Paul et son père sortirent, et ce fut ce dernier qui la pria de passer chez sa femme :

— Ma fille, — et il appuya sur ce mot, — ma femme te demande ; elle a à te consulter sur une affaire importante.

Et il lui tapa sur la joue d'une façon amicale.

— Mon enfant, dit M<sup>me</sup> Elise, tu sais si je t'aime ; tu sais combien j'apprécie ton dévouement. Tu es ici comme une autre enfant de la maison ; la sœur de notre Paul ne serait pas mieux traitée que toi. Tu dois donc avoir une entière confiance en moi...

Marie écoutait, silencieuse et attentive.

— Te voilà en âge d'être mariée. Tu es jeune, belle et sage.

— Madame, je ne songe pas à me marier.

— Mais nous y pensons pour toi...

— Vous, chère maîtresse ?...

— Appelle-moi ta mère... Oui, nous connaissons un honnête garçon qui t'aime de tout son cœur.

— Merci de toute mon âme... Il faudrait d'abord vous quitter...

— Mais s'il ne fallait pas nous quitter...

Le cœur de la jeune fille battait avec violence.

— Si le mari que nous te destinons...

— Eût-il toutes les qualités, je le refuse...

— Mais, si ce mari était mon...

— Quel qu'il soit, chère mère... puisque vous me permettez de vous donner ce nom... je le refuse... dit-elle en interrompant de nouveau, avec une précipitation singulière ; et elle ajouta en fondant en larmes et d'une voix étranglée : Quand même il ressemblerait à M. Paul !

— Allons, n'y pensons plus ! dit tristement M<sup>me</sup> Cadet, qui ne comprenait rien à ce refus si étrangement motivé. Mais tu as de la fièvre, chère petite ; va te reposer... il le faut.

Marie obéit, et se mit au lit. Sa maîtresse s'installa auprès d'elle pour la soigner.

(A suivre.)

E.-M. DE LYDEN.

### Dissolution de Société

D'un acte passé devant M<sup>e</sup> PINAULT, soussigné, et son collègue, notaires à Saumur, le 13 mai 1887, enregistré à Saumur le 24 mai 1887, folio 193, verso, case 4, par M. Perdreau qui a perçu 9 fr. 38 c. pour tous droits.

Il appert que MM. CLAUDE-CHRISTOPHE PERRAULT, négociant, demeurant à Saumur, rue Dupetit-Thouars, et M. SIXTE VIDAL, négociant à Palafrugelle (Catalogne - Espagne), ont déclaré d'un commun accord consentir respectivement la dissolution pure et simple, à compter du 13 mai 1887, de la Société formée entre eux et autres, sous la raison sociale Ch. Perrault et Compagnie, pour la fabrication et la vente en France et à l'étranger des Bouillons de liège, aux termes d'un acte passé devant M<sup>e</sup> PINAULT et son collègue, notaires à Saumur, les 31 mars et 12 mai 1884, enregistré et publié, voulant que cette Société demeure nulle et résiliée à leur égard à compter dudit jour, avec convention qu'il sera procédé à la liquidation de ladite Société de la manière indiquée dans cet acte de Société.

Une expédition dudit acte de dissolution a été déposée aujourd'hui même à chacun des greffes du Tribunal de commerce de Saumur et de la Justice de paix du canton Sud de Saumur.

Pour extrait : PINAULT. (370)

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 30 MAI 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue Dacier, n° 8, dans une maison occupée par M. BOLOGNESI,

Il sera vendu :

Bois de lit, buffet, tables, chaises, objets de literie, linge, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets, dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve DESCUBES.

Au comptant, plus 10 0/0.

### PAONS A VENDRE

S'adresser à M<sup>me</sup> DENIEAU, à Allennes. (328)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A VENDRE A L'AMIABLE

Ensemble ou par lots,

UNE

### Belle Propriété

DE RAPPORT & D'AGRÈMENT

Située à Panvigne, commune de Villeberrier,

Comprenant : une maison d'habitation, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une ferme, le tout contenant 9 hectares 50 ares environ.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1887,

### UNE MAISON

A deux étages,

Située à Saumur, rue Cendrière, n° 13 et 15, occupée par M. Robine, débitant.

S'adresser à M<sup>e</sup> VINCENT, huissier à Saumur. (363)

### A VENDRE

Dans le coteau, à 1 kilomètre de la ville,

### CLOS DE VIGNE

En plein rapport

Avec maisonnette neuve, caves et pressoir.

S'adresser au bureau du journal.

### Très belle Occasion

### Landau à Vendre

S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

### UNE MAISON

Située rue d'Alsace.

S'adresser à M. BESNARD-NEUSTEDT, qui l'habite. (253)

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE

### GRANDE MAISON

Pour le Commerce

Rue de la Petite-Bilange, n° 10.

S'adresser à M. DELAMARE, négociant.

### A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

### Un Magasin de Mercerie

Et de Modes,

Situé à Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 1,

Ensemble : les marchandises, matériel, droit au bail.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, syndic de faillite, 10, rue des Basses-Perrières, Saumur. (359)

### A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

M. BRUNET père, rue de la Petite-Bilange, Saumur, offre tous fourrages verts rendus chez les propriétaires, quantités qu'on voudra.

On DEMANDE une femme de confiance pour faire le ménage et des travaux de jardinage.

S'adresser au bureau du journal.

Saumur, Imp. P. GODET.

### FABRIQUE D'ANEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

### SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

### H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

### SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet grande taille... 440 fr. net.

### SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferres nikkellées. Table à ostraide avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

### RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

SANS PALAIS

### DENTS

NI CROCHETS

### Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

## CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

### Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelles. (267)

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 MAI 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	81	81 10	Est	775	775	Obligations			Gaz parisien	522 50	522 50
3 % amortissable	83 80	83 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1220	1220	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	524	525	Est	385	385
3 % (nouveau)			Midi	1157 50	1156 20	1865, 4 %	522 50	523 75	Midi	392	391
4 1/2 %	103 50	103 60	Nord	1526 25	1527 50	1869, 3 %	407 50	405 50	Nord	400	399 75
4 1/2 % (nouveau)	108 35	108 35	Orléans	1292 50	1292 50	1871, 3 %	395	395	Orléans	392 50	393
Obligations du Trésor	515	513	Ouest	860	855	1875, 4 %	514	513 50	Ouest	389	395
Banque de France	4090	4090	Compagnie parisienne du Gaz	1345	1345	1876, 4 1/2 %	512 50	512	Paris-Lyon-Méditerranée	389	389
Société Générale	455	455	Canal de Suez	2016 25	2022 50	Bons de liquid. Ville de Paris	520	520	Paris-Bourbonnais	387 50	388 50
Comptoir d'escompte	1015	1015	C. gén. Transatlantique	505	506 25	Obligat. communales 1879	479	477	Canal de Suez	584	585
Crédit Lyonnais	545	551 25	Russe 5 0/0 1870	100	99 60	Obligat. foncières 1879 3 %	476	475 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1368 75	1370				Obligat. foncières 1 83 3/4 %	380 50	378 25			
Crédit mobilier	275	275									

### CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

#### LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS								SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ						SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir		
Saumur(ori.)	2 06	6 53			1 39	4 16	6 34	Saumur(ori.)	6 53		4 16		8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5		
Saumur(état)		6 50	8 31	10 31		4 13	8 30	Saumur(état)		6 50	8 31	4 13	8 30	Vivry		8 10	12 09		3 18	5 54		
Nantillyhalte		7 03	8 37	10 45		4 26	8 43	Nantilly		7 03	8 37	4 20	8 43	Blou		8 19	12 18		3 27	6 03		
Varr.-Chacé		7 09	8 48	10 52		4 32	8 49	Montreuil(a)		7 29	9 19	4 52	9 08	Vernantes		8 32	13 31		3 40	6 14		
Brézé-s.-Cyr		7 17	9 03	11		4 39	8 56	— (dép.)		7 34	9 29	5	4 21	Noyant-Méon		8 59	12 59	2 11	4 06	6 38	11 43	
Montreuil(a)		7 24	9 19	11 15		4 53	9 08	le Vaadelnay		7 43	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir.		10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32	
— (dép.)		7 33		11 24		4 58	9 11	Baugé		7 50	9 50	5 20	5 44									
Thouars		7 55	7 59		11 57	5 23	9 37	Doué		8 05	9 57	5 27	6 20									
Loudun		8 10			12 28	5 29	9 52															
Poitiers		16 33			10 40	5	12 12															

#### LIGNE D'ORLÉANS

SAUMUR (ORLÉANS) - ANGERS								SAUMUR (ORLÉANS) - TOURS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14	10 40	Saumur	3 27	8 22	9 37	12 48	4 34	6 56	10 24
St-Martin		7 08	9 26	1 25		7 27		Varennes		8 35	9 48	1 01	4 48	7 09	
St-Clément		7 15	9 33	1 35		7 34		Port-Boulet		3 52	8 45	9 57	1 12	4 59	7 23
Les Rosiers		7 23	9 41	1 38		7 41		La Chapelle		7 9			1 24	5 17	7 38
La Ménitrie		3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50	Langeais		4 26	9 23	10 19	1 59	5 50	8 02
Angers		3 58	8 23	10 41	2 30	4 19	8 34	Tours		5 05	10 12	11 03	2 36	6 40	8 45

### COFFRE-FORT

### MAISON HAFFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire.

PAUL GODET

IMPRIMEUR, SAUMUR.